CHAPITRE I : LES FORMES PRONOMINALES ET IMPERSONNELLES

Objectif : identifier et utiliser des verbes à la forme pronominale et à la forme impersonnelle.

Définition

De façon générale, le verbe défini comme l'élément moteur de la phrase peut se présenter sous plusieurs formes. Il peut être à la forme active (le sujet fait l'action) ou à la forme passive (le sujet subit l'action ou reçoit l'action exprimée par ce verbe). Il peut également être à la forme pronominale (avec des verbes accompagnés de pronom personnel réfléchi qui désigne la même personne que leur sujet) et impersonnelle. Il s'agira pour nous, à travers cette étude, d'analyser les formes pronominales et impersonnelles.

I- FORMES PRONOMINALES

Généralité

La conjugaison des verbes pronominaux s'effectue à l'aide de pronoms **"me, m', te, t', se, s', nous, vous"** placés devant le verbe. La conjugaison se fait alors avec deux pronoms de la même personne et du même nombre que le sujet. Ces pronoms sont appelés pronoms 'réfléchis' ou 'conjoints'.

Ex.: Je me lève.

Elle se coiffe.

Nous nous moquons d'eux.

Ils peuvent être:

- à l'infinitif : dans ce cas, les verbes pronominaux s'énoncent avec le pronom " se " ou " s' "

Ex : Se calmer, se désister, se réincarner, s'agenouiller, s'envoler.

- aux temps composés, les verbes pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire "être" placé entre le verbe et le pronom réfléchi.

Ex : il s'est égosillé.

NB: La règle pour les verbes pronominaux aux temps composés ne s'applique pas au mode impératif. Aussi, lorsque plusieurs verbes pronominaux sont coordonnés, en règle générale le pronom réfléchi est répété devant chacun d'eux.

Ex 1 : Abstiens-toi de répondre.

Ex 2 : Les prisonniers se rebellent et se battent sans cesse.

On distingue différentes formes de verbes pronominaux : les verbes essentiellement pronominaux et les verbes accidentellement pronominaux.

1- Les verbes pronominaux essentiels

Le verbe essentiellement pronominal est ainsi nommé parce qu'il n'existe que sous cette forme pronominale. Dans ce cas, l'action du verbe s'exerce sur le sujet lui-même. Autrement, la construction de ces verbes se fait **obligatoirement** à l'aide des pronoms personnels réfléchis, sinon ils perdent leur sens initial.

Ex: Il s'aperçoit de son erreur. → s'apercevoir = se rendre compte Il aperçoit le chat de son voisin. → apercevoir = voir

Il s'évanouit.

Nous nous souvenons.

2- Les verbes accidentellement pronominaux

Il existe trois catégories de verbes pronominaux dit accidentels ou occasionnels. Ce sont les verbes pronominaux réfléchis, réciproques ou à sens passif.

2-1- Les verbes pronominaux réfléchis

Un verbe est dit pronominal réfléchi, lorsque l'action faite par le sujet s'exerce ou retombe sur lui-même. On doit pouvoir compléter la phrase par "moi-même, toi-même, lui-même, elle-même, nous-mêmes, vous-mêmes, elles-mêmes, eux-mêmes".

Ex: Tu te laves.

Vous **vous** retournez.

L'enfant **se serrait** dans les bras de sa mère.

2-2- Les verbes pronominaux réciproques

Le verbe est pronominal réciproque, lorsque l'action faite par plusieurs sujets s'exerce sur chacun d'eux (l'action est à la fois accomplie et reçue par chacun). On doit pouvoir compléter la phrase par "l'un l'autre, l'une l'autre, les uns les autres, les unes les autres, entre eux"

Ex: Ils se battent.

Elles se téléphonent.

Les équipes se sont disputées un match de football.

2-3- Les verbes pronominaux passifs

Un verbe pronominal est passif, lorsque le sujet subit l'action sans l'accomplir lui-même (souvent l'être ou la chose qui provoque l'action n'est pas cité). Le verbe présente une forme passive, sans intervenir activement dans le déroulement du fait. Les verbes pronominaux de sens passif peuvent être remplacés par la voix passive. On doit pouvoir changer les pronoms par "s'est, se sont" ou par "a été, ont été"

Ex : Mille ordinateurs **se sont** vendus. (Verbe pronominal de sens passif.)

Mille ordinateurs **ont été** vendus. (Voix passive.)

II- LES FORMES IMPERSONNELLES

La forme impersonnelle correspond à un verbe qui ne se conjugue qu'avec le pronom 'il'. Il est toujours invariable et est employé uniquement à la troisième personne du singulier. Ce sont ceux dont le sujet (il ou c' ou ce) ne représente rien. Ils sont généralement appelés sujets apparents et n'ont pas d'impératif! On distingue les verbes impersonnels par nature et les verbes occasionnellement impersonnels.

Ex : Il manque des pages à ce livre.

Il est le sujet grammatical, celui avec lequel s'accorde le verbe. "Des pages" est le sujet réel ou logique, celui qui donne le sens.

• La phrase de forme impersonnelle

Ex : Il me prend l'envie de sortir marcher sous la pluie.

Dans cette phrase, le pronom personnel sujet « Il » ne représente rien ni personne. Il s'agit d'une phrase de forme impersonnelle, elle contient un sujet grammatical impersonnel, « il », et un sujet logique placé après le verbe, « l'envie ».

NB: La forme impersonnelle est choisie pour mettre l'accent sur le sujet logique. La forme impersonnelle peut s'associer à la voix passive et à la forme pronominale

 $\mathbf{E}\mathbf{x}$: Il a été perdu un stylo plume. \rightarrow Voix passive

Il s'est engagé une impressionnante dispute entre deux élèves. → forme pronominale

• Les verbes impersonnels

Certains verbes tels que « il faut », « il s'agit », « il y a », « il pleut », « il neige », « il vente » n'existent qu'à la forme impersonnelle. Ce sont des verbes essentiellement impersonnels.

NB : Dans une métaphore on peut trouver certains de ces verbes au sens figuré en emploi personnel.

1- Les verbes impersonnels par nature.

❖ Certains "verbes impersonnels" ne s'emploient qu'à cette forme et n'ont pas de sujet. On peut citer en particulier les verbes utilisant des termes météorologiques : bruiner, geler, grêler, neiger, pleuvoir, tonner, venter...

Ex: Il gèle.

NB : Dans une métaphore on peut trouver certains de ces verbes au sens figuré en emploi personnel.

Ex: Les critiques pleuvaient. Les applaudissements tonnaient.

- ❖ Falloir: exprime l'obligation. Il peut se construire
 - soit avec un groupe nominal;

Ex : Il faut du courage.

- soit avec un infinitif;

Ex: Il faut pardonner.

- soit avec une proposition complétive au subjonctif.

Ex : Il faut que j'aille chez le coiffeur.

❖ S'en falloir

Ex : Il s'en est fallu de peu que tu tombes.

❖ S'agir : verbe pronominal qui se construit avec ''de''

Ex: Il s'agit de ta vie.

Il s'agit de faire la caricature du personnage.

Il s'agit que tout le monde se mette au travail.

2- Les verbes impersonnels par circonstance

Un grand nombre de verbes personnels peuvent être pris impersonnellement. On parle alors dans ce cas de verbes impersonnels occasionnels. Quelques cas de figure :

❖ Avoir : il y a : désigne un être ou un objet.

Ex: Il y a un chat dans le jardin.

❖ Être- devenir- paraître- sembler.

Ex : Il paraît que tu es malade.

Il est interdit de fumer.

Faire

Ex: Il fait un temps magnifique!

* Rester, manquer

Ex : Il reste encore du gâteau.

Il ne manque que toi.

Suffire de / que.

Ex: Il suffit que vous fassiez votre demande.

❖ Valoir (dans le sens de ''il est préférable que'').

Ex: Il vaut mieux que tu viennes à pied.

Pouvoir (dans le sens de possible)

Ex: Il se peut qu'il vienne.

❖ Arriver

Ex: Il arrive qu'il oublie certaines choses.

Tomber (+ phénomène météorologique)

Ex: Il tombe des cordes.

Certains verbes pronominaux : s'avérer, se produire, se raconter, s'ensuivre...

Ex: Il s'avéra qu'il avait raison.

Il se raconte que tu vas partir.

* Résulter, découler. Ces verbes expriment la conséquence

Ex: Il résulte de cette étude une amélioration.

Certains verbes à la forme passive : Il est prouvé, il est rappelé, il est défendu / autorisé.

Ex: Il est défendu de prendre des photos.

Il **est rappelé que** fumer est interdit dans ces locaux.

Il s'avéra qu'il avait raison.

Il **se raconte que** tu vas partir.

* Résulter, découler. Ces verbes expriment la conséquence :

Ex : Il résulte de cette étude une amélioration.